EAF – COMMISSION DE BAREME – SERIES S/ES
Académie de Nantes

RECOMMANDATIONS POUR L'EVALUATION DES EPREUVES ECRITES
Session de juin 2010

L'objectif de la commission est d'assurer l'équité de traitement entre tous les candidats (quel que soit le sujet choisi) en réduisant les écarts, régulièrement constatés, entre différents jurys, pour les épreuves de français. Ces recommandations élaborées par la commission désignée par l'autorité rectorale s'imposent à **tous** les correcteurs.
Nous les invitons donc à lire – ou relire – attentivement le B.O. n 46 du 4 décembre 2006 (note de service du 04/12/2006 sur l'épreuve écrite de français applicable à compter de la session 2008 des épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique), **où est définie la nature des épreuves et sont précisés les principes qui doivent guider leur évaluation. Nous les invitons également à recourir à la** Charte des examinateurs **de l'académie, en ligne sur le site lettres du serveur académique.**

IMPORTANT

Chaque copie doit comporter les appréciations de détail et d'ensemble justifiant la note chiffrée. L'appréciation d'ensemble doit comporter une indication claire et précise des motifs, référés aux trois grands domaines d'évaluation de l'épreuve.

On veillera à mettre en concordance avec son évaluation chiffrée l'appréciation générale qui figurera en tête de chaque copie et justifiera clairement la note.

On fera de même nécessairement figurer en marge la note attribuée à chaque réponse pour les sujets où la note globale est subdivisée suivant le barème communiqué aux candidats.

CONSIDERATIONS GENERALES VALABLES POUR LES TROIS SUJETS

A- Présentation et expression

On valorisera les copies bien présentées : écriture soignée, rédaction aérée avec séparation nette des différentes parties et distinction des paragraphes, expression convenable (ponctuation, syntaxe, orthographe).

On pénalisera les copies :
- Manifestement négligées : manque de tenue dans la rédaction, graphie difficilement lisible, emploi systématique d'abréviations (*ds* pour *dans*), usage abusif des chiffres (*1* pour *un*)
- dont la langue (syntaxe, orthographe, ponctuation) est mal maîtrisée.

B- Principes de notation

En application des instructions officielles, on utilisera largement toute l'échelle de la notation, de façon à donner toute son importance à l'épreuve de français, en veillant à identifier ce que sait et sait faire le candidat.

La note 0 est réservée à une copie blanche rendue par un candidat présent à l'épreuve.

Les meilleures copies peuvent obtenir des notes élevées, voire très élevées (18, 19, 20), même si elles comportent quelques imperfections.

Il convient de ne pas oublier ce qu'on peut légitimement attendre d'un élève de Première en 2010 et de ne pas hésiter à dépasser 16 pour une excellente copie : on n'attendra pas quelque illusoire perfection pour attribuer la note maximale.

QUESTION [4 points]

Rappel
La réponse à chaque question doit être entièrement rédigée. Les listes verticales sont interdites. On ne tolèrera les relevés donnés sous forme de liste que si ces relevés sont intégrés dans une phrase (par exemple entre parenthèses).

On souhaite que les candidats proposent une démarche synthétique, quelle que soit cette dernière.

On attend

- Un relevé des marques du dépaysement spatial (orientalisme, exotisme, éloignement) et la formulation d'une visée argumentative/critique sur la société d'une époque donnée.
- Le repérage de termes précis montrant l'éloge d'un âge heureux dans la nature et le définissant : harmonie, abondance, clémence, travail fructueux de la terre, influence bienveillante du divin, mythe de l'âge d'or, de l'Eden…
- L'idée que l'éloge des mœurs d'une société idéale entraîne, en miroir inversé, la critique d'une société : critique de l'égoïsme, de la cupidité, de l'oisiveté, du superflu, des conflits politiques et religieux, de l'inégalité, de la corruption, de la violence, absence de modération dans les relations humaines...

On valorise

- Une analyse des marques temporelles dans le cadre du dépaysement
- L'emploi du terme « utopie », ainsi qu'une bonne exploitation de ce terme
- La perception de l'opposition, présente dans chacun des textes, entre l'utopie et la réalité sociale du contexte
- La différenciation des points de vue / de la dimension philosophique de chaque texte

On pénalise

- L'absence de synthèse quelle qu'elle soit
- L'absence de visée argumentative

ECRITURE [16 points]

Critères généraux à adapter en fonction des sujets proposés

Domaines d'évaluation	**Commentaire**	**Dissertation**	**Invention**	Notation
Expression Rhétorique du devoir	Posture énonciative adaptée à l'exercice Enoncé d'un projet de lecture Approche synthétique du texte Composition orientée vers une clôture Progression du discours : relations entre phrases et paragraphes Correction de la ponctuation, de la syntaxe et de l'orthographe	Posture énonciative adaptée à l'exercice Explicitation de la problématique du sujet Composition orientée vers une clôture Progression du discours : relations entre phrases et paragraphes Correction de la ponctuation, de la syntaxe et de l'orthographe	Posture énonciative demandée par le sujet Prise en compte des contraintes de genre et de registre(s) imposées par le sujet Composition orientée vers une clôture Progression du discours : relations entre phrases et paragraphes Correction de la ponctuation, de la syntaxe et de l'orthographe	Appréciation justifiée Environ 1/3 des points
Connaissances culturelles, littéraires, linguistiques	Pertinence des outils de lecture et des citations **Mise en relation d'éléments d'observation et d'éléments d'interprétation** Prise en compte de l'historicité du texte : inscription dans son contexte culturel, littéraire, idéologique, esthétique…	Prise en compte et extension du corpus Mobilisation des connaissances contextuelles, génériques, de critères esthétiques Justification des références et exemples convoqués.	Exploitation des données culturelles et littéraires en jeu dans le sujet Prise en compte du contexte littéraire et culturel proposé par le sujet **Exploitation des connaissances du ou des genre(s) et des registres appelés par le sujet**	Appréciation justifiée Environ 1/3 des points
Pertinence Cohérence de la réflexion	Prise en compte des objets d'étude en jeu dans le sujet **Explicitation d'une interprétation d'ensemble** (en cohérence avec un projet de lecture pertinent) Exploitation pertinente des éléments textuels convoqués Pertinence de la réflexion sur des objets culturels	Prise en compte et explicitation de la problématique du sujet Prise en compte des perspectives et objets d'étude. **Présence d'une progression argumentative pertinente**	Mises en œuvre des codes et problématiques propres à l'objet d'étude et appelés par le sujet **Inscription de la posture énonciative dans le tissu du discours** Inscription dans l'univers fictionnel appelé par le sujet	Appréciation justifiée Environ 1/3 des points

COMMENTAIRE

L'évaluation s'attachera sans aucun formalisme à apprécier les copies selon trois critères essentiels :

- la qualité d'une lecture littéraire pertinente et qui sache repérer et exploiter avec justesse les indices textuels ;
- l'effort de composition et la justesse d'une formulation nuancée ;
- la sensibilité et la richesse personnelles qui s'expriment dans la réaction du candidat devant le texte.

« En séries générales, le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture, et justifie son interprétation et son jugement personnels. »

- On appréciera donc le soin accordé à la composition : une introduction doit expliciter le projet de lecture ; l'organisation de la copie doit faire apparaître un parcours de lecture (cohérence et progression) terminé par un effort de clôture.
- On attend en conclusion l'expression nette d'un jugement sur le texte, à tout le moins une réaction personnelle. C'est pourquoi on ne pénalisera pas les candidats qui auront choisi de s'exprimer à la première personne du singulier.
- On acceptera tout bilan de lecture organisé pourvu qu'il s'appuie sur le texte avec précision. On valorisera, même, la finesse de certaines interprétations, leur originalité.

- On refusera en revanche la moyenne à des devoirs
    - qui se borneraient à une poussière de remarques inorganisées et à une démarche juxtalinéaire (même si ces éléments témoignaient de qualités littéraires) ;
    - qui accumuleraient les remarques techniques sans en tirer d'interprétations cohérentes ;
    - qui dissocieraient artificiellement le fond et la forme ;
    - qui se borneraient à une paraphrase ou à une tentative de simple «traduction » du texte et en resteraient à des considérations abstraites sans examen détaillé de sa facture.

On attend
Une étude des deux aspects du texte : la découverte d'un pays extraordinaire et la critique de la société

Une étude précise des procédés qui fondent l'utopie

- Le cadre :
    - l'éloignement : lieu clos et isolé (absence de temporalité précise, usage du présent, d'adverbes de temps à valeur absolue comme « jamais » « toujours » répétés l.1, 11) ;
    - un cadre valorisé : éloge du cadre (termes valorisants, hyperboles comme «les délices de l'âge d'or » l.5) ;
    - une nature nourricière : abondance, pays de cocagne ;
    - un univers harmonieux : (métaphore de «l'hymen » l.8, pluriels qui généralisent, accumulation l.10, 11) ;
    - un climat idéal : (négation restrictive « n'est qu'un heureux hymen » l.8).
- Le lien entre l'homme et la nature : osmose, perfection de la nature à l'image de la perfection des hommes.
- Les relations sociales (à partir de la l.14) :
    - une communauté qui partage les mêmes valeurs (l.20, 21 « ils ne veulent souffrir », « ils n'estiment que » l.15) ;
    - une société égalitaire (« presque tous bergers ou laboureurs » l.20) ;
    - le bonheur, la simplicité, l'absence de cupidité, la frugalité, la modération, des hommes considérés comme raisonnables.

Une étude précise de la dimension argumentative, critique (persuasion)

- Le repérage des oppositions entre deux mondes :

- des mœurs différentes : l'absence de toute préoccupation mercantile (« nous avons commencé à faire notre commerce chez ces peuples » l.16-17 ou « comme ils ne faisaient aucun commerce » l.19) ; l'usage inhabituel des métaux précieux (l.14-15 « ne daignent pas seulement compter l'or et l'argent parmi leurs richesses » et l. 17 « employés au même usage que le fer ») ; mise à distance critique des peuples bâtisseurs (oppositions mises en valeur par les marques de l'énonciation l.16, 17 « nous » « ces », « ce pays » l.20, « ils » et « nous » l.15 et 16, par la comparaison l.33 « que nous »).

- Le repérage du blâme explicite dans le discours, de la l.28 à la fin :
  - rejet de la civilisation par l'antithèse « malheureux » l.23, qui s'oppose aux termes appréciatifs l.25 à 27 (pris en charge par le locuteur ?) et à l'accumulation des « richesses » de la civilisation

- Les aspects de la critique (critique mise en valeur par les questions oratoires et la longueur de la dernière phrase construite sur l'accumulation de termes polémiques) :
  - critique du luxe :« ce superflu » l.29 répété l.31 ; cela est visible aussi dans la progression de l'argumentation ; généralisation avec « un superflu » l.31, gradation l.29, 30 « ce superflu amollit, enivre, tourmente » ;
  - critique de l'inégalité « ceux qui le possèdent » l.30 et « ceux qui en sont privés » l.30 (parallélisme) ;
  - -critique de la cupidité (« vouloir l'acquérir » l.30) et de la vanité ;
  - -critique de la discorde (« sont-ils plus unis » l.33) et de la violence (l.31) ;
  - -malheur des hommes civilisés : paradoxe de l'homme moderne qui croit se libérer mais ne fait que construire les chaînes de son aliénation.

on valorise

- La prise en compte de la composition du texte, par exemple les échos entre le paragraphe 1 et 2 (« or et argent » l.17 et « d'or et d'argent » l.26) ; les oppositions entre les paragraphes 1 et 2 (« nécessités » l.21, « nécessaire » l.23 et « superflu » l.29, 31)
- Les rythmes binaires et ternaires l.34 et 36
- Les copies qui ont perçu l'allégorie de la terre, les références culturelles (« l'âge d'or », le « bon sauvage »), le lien avec la philosophie des Lumières
- La dimension esthétique du tableau (ekphrasis)
- Les copies qui montreraient, dans la conclusion, les limites de l'utopie (risque de l'autarcie, refus de l'industrie, de l'art, danger régressif)

On pénalise

- Les copies qui ne voient pas que la description de la Bétique (1er §) possède une dimension critique
- Les copies qui ne perçoivent pas l'aspect idéal de la description
- les copies qui plaqueraient des hypothèses de sens non vérifiées par le texte
- l'absence de citations
- les copies comportant des citations non commentées

DISSERTATION

La dissertation sur un sujet littéraire n'appelle en aucune manière une réponse unique et prédéterminée à la question posée. Il s'agit pour le candidat de « construire un jugement en prenant en compte plusieurs points de vue » et de « définir ce jugement non comme un absolu, mais comme un choix que l'on fait en connaissance de cause parmi plusieurs façons possibles de voir » (*Document d'accompagnement des programmes*). L'évaluation de l'exercice prendra pour critères :

- la capacité à mobiliser les connaissances relatives à l'objet d'étude et illustrées notamment par le corpus ;
- la prise en compte de la problématique, la pertinence de la réflexion et la capacité à argumenter avec nuance ;
- l'effort de composition ;
- la qualité de l'expression.

Même si le candidat doit prouver un certain niveau de culture, le devoir ne saurait prendre la forme d'une question de cours qui oublierait la problématique du sujet. On refusera a fortiori la moyenne à toute copie qui serait hors sujet.

On attend une prise en compte des textes du corpus, mais on valorisera les devoirs qui prouvent une bonne connaissance de l'objet d'étude, notamment par des références précises et personnelles, extérieures au corpus proposé.

« La dissertation consiste à conduire une réflexion personnelle et argumentée à partir d'une problématique littéraire issue du programme de français. Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur les textes dont il dispose, sur les «objets d'étude » de la classe de première, ainsi que sur ses lectures et sa culture personnelle. »

Un plan en trois parties n'est nullement obligatoire, pas plus qu'une ouverture en conclusion.

On attend

- Une réflexion développée et non une simple illustration (*cf*. dans le sujet « en quoi » et « permet-elle »)
- Une réflexion organisée à partir d'une problématique cohérente (la démarche intellectuelle du candidat doit être aboutie). Par exemple : interroger la tension entre le plaisir de la lecture et sa dimension réflexive ou encore se demander si le plaisir de la lecture est un plaisir simple
- Qu'au moins les deux perspectives qui émergent dans le sujet, mais aussi déjà dans la question sur le corpus, soient développées : d'une part, la littérature peut avoir pour fonction de « dépayser » et, d'autre part, d'amener le lecteur à une réflexion sur le monde qui l'entoure, voire sur lui-même.
- Que la réflexion soit illustrée d'exemples variés (apologues dans toutes leurs variétés, mais aussi tous les autres genres qui nous invitent à découvrir un monde éloigné de nous-mêmes)

On valorise

- Les copies qui ont pris appui sur un corpus élargi
- Les copies qui abordent la notion de « monde éloigné » non seulement dans son acception géographique et temporelle, mais aussi culturelle et sociale : les candidats auront pu être guidés par le corpus et, au-delà du personnage du Persan, de personnages comme ceux du Huron, de l'Inca, du Tahitien. Ils peuvent aussi s'appuyer sur des références spatio-temporelles proches, mais socialement ou culturellement éloignées (par exemple les personnages de Zola)
- Les copies qui développent une réflexion sur l'élaboration d'une visée critique en analysant les fonctions et les valeurs du détour : le motif du voyage qui renforce la portée de l'analyse critique, les fonctions et les valeurs de l'ironie (attitude ludique, plaisir de l'élucidation, univers présenté comme un rébus), les fonctions et valeurs de la métaphore (texte poétique), la mise en œuvre d'une démarche dialectique (sortir de son univers pour mieux y revenir et plus riche)

On pénalise

- Les copies s'appuyant sur un catalogue de procédés sans analyse
- Les raisonnements qui s'appuient sur des références qui n'empruntent pas au domaine de la littérature (cf. allusion dans le sujet au terme « lecteur » utilisé)

INVENTION

L'évaluation s'attachera sans a priori à apprécier les copies selon trois critères essentiels :

- l'aptitude à respecter les contraintes définies par l'énoncé du sujet et les codes littéraires spécifiques au genre ;
- la qualité de l'expression et la pertinence des choix stylistiques compte tenu de la situation d'énonciation et du registre attendus ;
- la justesse, la richesse, la finesse et l'originalité des idées exprimées.

« L'écriture d'invention contribue, elle aussi, à tester l'aptitude du candidat à lire et comprendre un texte, à en saisir les enjeux, à percevoir les caractères singuliers de son écriture. […] Il doit écrire un texte, en liaison avec celui ou ceux du corpus, et en fonction d'un certain nombre de consignes rendues explicites par le libellé du sujet. L'exercice se fonde, comme les deux autres, sur une lecture intelligente et sensible du corpus, et exige du candidat qu'il se soit approprié la spécificité des textes dont il dispose (langue, style, pensée), afin d'être capable de les reproduire, de les prolonger, de s'en démarquer ou de les critiquer. »

Le texte produit doit correspondre à l'ensemble des consignes et des contraintes qu'impose le protocole de départ, et notamment prouver que le candidat a bien lu les textes du corpus.

« L'évaluation de la langue porte davantage sur sa précision et sa correction que sur sa beauté. Ce critère subjectif n'est pas le but premier (mais s'il advient, bien sûr, c'est un élément éminemment positif.) »

« Enfin et surtout », on appréciera «l'ampleur des apports d'amplification (enrichissement par la recherche d'idées) ».

Pour la longueur de la copie, voir la charte des examinateurs, annexe 1, point 1-2.

Le sujet ne précise pas que le locuteur doive être un personnage du récit. On admettra donc un locuteur contemporain, la Bétique étant, dans ce cas, une utopie atemporelle.

On attend

- Un discours avec adresse à l'auditoire, expression de l'émotion du locuteur et quelques recherches rhétoriques (effets de rythme et marques d'expressivité…) proposant un bilan argumenté de l'expérience débouchant sur l'idée de déception, se fondant sur les éléments du texte de Fénelon
- Une analyse critique des qualités (lieu serein, harmonie de l'homme et de la nature, sens de la morale, aspiration au bonheur de tous, refus du luxe, une société faite d'équilibre et de modération) et défauts possibles de cette société (politiques, sociaux et existentiels), s'appuyant sur les expressions précises du texte : « quand nous avons commencé à faire notre commerce chez ces peuples », « peu d'artisans », « ils ne veulent souffrir que les arts qui servent aux véritables nécessités de l'homme. », lignes 25 à 28, etc.
- Une analyse de l'expérience vécue en Bétique et des raisons de sa déception

On valorise

- L'utilisation de la concession et de la réfutation, de la délibération
- La référence aux termes « utopie/contre-utopie »
- Les copies qui se servent de références culturelles, en lien avec l'époque de l'écriture

On pénalise

- Un discours qui oblitère les formes de la déception
- Un discours centré uniquement sur l'adieu
- Un discours qui ne s'appuierait pas sur les éléments signifiants du texte

La commission de barème :
MME BENOIST Nathalie (85), M. BOSSIS Richard (44), MME BRANDAO Séverine (53), MME BUSSEREAU BOMAL Sophie (85), M. CHANTECAILLE Antoine (85), MME CLERGEAU Béatrice (44), M. DEGOULET Miguel (72), MME DELESALLE Catherine (49), MME HAUTEFEUILLE Béatrice (72), MME LEMAITRE Catherine (49), MME NABAT Catherine (53)

Sous la responsabilité de L. Le Bras, IA IPR de Lettres